



Casablanca, le 01 mars 2018

LA 1ERE ET LA 2EME TRANCHE DE LA BOURSE SERVIES AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AVANT FIN MARS 2018

L'OFPPT porte à l'attention des stagiaires des niveaux «Technicien Spécialisé» et «Technicien» de la Formation Professionnelle, que la 1ère et 2ème tranches de la bourse, seront cette année exceptionnellement servies, dans le courant du mois de mars 2018.

Il est à signaler que cette bourse concerne les stagiaires de l'OFPPT et des autres départements formateurs, et qu'elle est soumise aux mêmes conditions en vigueur dans l'Enseignement Supérieur. Elle sera ainsi versée en trois tranches, pendant dix mois au cours de chaque année de formation.

De plus amples renseignements, les stagiaires concernés sont pris de contacter l'administration de leur établissement.